



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2016 de l'UDI

Date, lieu : le 26 avril 2016 au Stand de Praz-Hier à 20h00.

Excusés : Les membres actifs : Sandro Aïta et Giles Colin
Le membre sympathisant : Jean-Luc Morier

1. Bienvenue

Le Président, Pascal Viénet ouvre l'assemblée annuelle de l'Union des Indépendants de St-Légier-La Chiésaz à 20h00 et salue les membres présents.

Nous comptons la présence de 23 personnes dont 18 membres actifs. La majorité est donc de 12.

2. PV de l'AG 2015

Le PV de l'assemblée 2015 a été mis en ligne sur le site de l'Union des Indépendants <http://www.udi-st-legier.ch/activites.html> ; quelques exemplaires sont à disposition dans la salle. Une lecture n'est pas demandée.

Le PV est accepté à l'unanimité des membres présents.

3. Bilan 2015

3.1 Rapport du président

Chers amis et collègues,

Je voudrais commencer mon rapport par rendre hommage à notre ancien membre Bernard Droz décédé le 26 janvier 2016. Merci d'observer un moment de silence.

Je préside pour la dernière fois cette assemblée générale, ayant remis comme prévu ma démission du comité. Entré au comité le 16 avril 2002, j'ai fonctionné comme caissier, vice-président et membre des commissions électorales 2006, 2011 et 2016. J'ai vécu d'intenses moments et ai eu beaucoup de plaisir à côtoyer des personnes venant d'horizons différents. La dernière campagne électorale était spéciale pour moi et j'avais la pression : je voulais vraiment qu'elle soit un succès pour continuer dans la lignée de Jean-Luc Burgy.

De nombreuses séances de commission électorale se sont déroulées ces derniers mois, la première le 4 septembre 2014. Le magnifique travail accompli par toutes et tous a porté ses fruits : nos deux municipaux Dominique Epp et Gérald Gygli ont été réélus et seul bémol, nous avons perdu un siège au conseil communal pour avoir désormais 13 sièges. Je tiens spécialement à remercier Joëlle Mansourian pour son magnifique travail de conception des flyers que ce soit pour le 1^{er} tour ou pour le deuxième tour à la municipalité. Un vent de nouveauté a soufflé sur notre communication. J'en veux également pour preuve le nouveau site internet <http://www.udi-st-legier.ch> ainsi que la page Facebook. Je ne peux que m'en féliciter et je pense que l'on peut prétendre, sans fausse modestie, que c'était la meilleure communication reçue tout parti confondu. Vous avez donc pu admirer le magnifique travail de Joëlle et je ne peux que vous la recommander si vous deviez avoir recours à une graphiste.

Mais c'est le travail de toutes et tous qui a permis ce résultat, les nombreux contacts pris tant avec les amis que les voisins pour voter UDI ayant également grandement favorisé ce résultat.

Nous restons la 2^{ème} force politique au sein du conseil communal et nous allons pouvoir continuer à faire passer les projets qui nous tiennent à cœur, ce pour le bien du village.

Pour les viennent-ensuite du conseil communal, un conseil avisé : rester actifs et participer aux séances de préparation du conseil. L'expérience des précédentes législatures a montré que tous entreront certainement au conseil avant la fin de la législature.

A nos deux municipaux, je souhaite une bonne continuation et surtout du plaisir dans le traitement de leurs dossiers.

Je tiens également à remercier tous les membres du comité pour le travail accompli durant toutes ces années et je leur souhaite une bonne continuation.

Encore un grand merci à toutes et tous pour votre engagement.

Deux places sont désormais vacantes au comité. Tout intéressé est le bienvenu. J'y reviendrai au point 5 de l'ordre du jour.

Je vous rappelle que vous êtes toutes et tous les bienvenus aux séances de préparation du CC qui se tiennent le lundi précédant les séances du conseil communal. Actuellement, elles ont lieu à la grande salle. Naturellement pour les conseillers en charge, elles sont obligatoires.

3.2 L'activité au Conseil communal par Monsieur Yves Berthoud

Je trouve que ma participation aux commissions est très intéressante, on y rencontre de nombreux autres Conseillères et Conseillers d'autres partis ou groupements, avec lesquels on a des discussions et des échanges enrichissants.

Lors de ces commissions, on apprend plein de choses selon le genre des dossiers traités. On peut aussi y rencontrer des intervenants externes qui viennent donner des explications détaillées, des architectes, des responsables d'entreprises techniques ou de constructions, des gestionnaires de projets, etc..

Ces commissions sont composées d'un président, d'une personne qui fait le compte-rendu et de quelques membres du CC. Le président mène le débat, puis à la fin, en fonction de ce qu'on a entendu, la commission se prononce, et propose un préavis favorable (ou non) sur le sujet traité.

Ce préavis sera communiqué à la séance du Conseil Communal.

Pour dire quelques mots au sujet des séances du CC, selon l'ordre du jour et le nombre de préavis traités, la durée peut être variable. Il y a des préavis qui sont plus discutés, voire plus disputés que d'autres. Cela dépend des sujets, les séances qui traitaient de la crèche garderie, de la déchetterie ou de la construction d'un nouveau bâtiment scolaire étaient très animées !

Comme Conseiller Communal, on est convoqué quelques fois un dimanche comme scrutateur pour des élections. Intéressant pour voir comment cela fonctionne, il y a le Président du bureau du Conseil qui organise tout cela, plusieurs groupes sont créés pour faire le tri, puis le comptage des bulletins.

3.3 Mots des Municipaux par Monsieur Gérald Gygli

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

L'inauguration de la 6^{ème} étape du collège de Clos Béguin a marqué la fin de nombreuses années de travail et un nombre incalculable de séances avec de multiples services et professionnels de la construction. Ce préavis restera pendant longtemps encore celui du plus gros investissement financier de la Commune.

Au sujet de la municipalité, le voyage de législature nous a permis de resserrer encore davantage nos liens. L'ambiance de l'exécutif est très bonne surtout si on la compare aux communes voisines. Si l'on peut dire que la fusion à 10 ne verra pas le jour avant longtemps, la fusion avec Blonay n'est pas encore acquise et le rapprochement envisagé méritera bien l'étude qui y est consacrée.

Bien que les élections aient eu lieu en 2016, le deuxième semestre de 2015 a déjà fortement transpiré la campagne électorale, principalement au sein d'un parti bien connu. Nous avons sagement évité les sujets pouvant déclencher des polémiques, quitte à modifier certaines priorités.

Notre groupement se démarque des autres partis par sa liberté de vote sur tous les sujets. Cela souligne bien l'adjectif « indépendants » de notre dénomination. Nous devons tout de même veiller à rester cohérents entre nos séances de préparation et la séance du conseil communal. Si nous soutenons un préavis lors de nos discussions et le rejetons une semaine plus tard, nous déstabilisons les municipaux et y perdons en cohésion.

Essayons de réussir l'exercice délicat de maintenir nos libertés individuelles dans un esprit de solidarité collective. Soyons forts face aux autres partis et pensons au slogan présenté à nos électeurs : notre union fait votre force.

Pour terminer, vos deux dévoués municipaux sont infiniment reconnaissants de tout le travail effectué par l'équipe de la campagne électorale. Les idées, la recherche, la symbiose, l'énergie, l'ambiance et la camaraderie sont les mots qui résument le mieux l'état d'esprit dans lequel nous avons travaillé durant l'automne et l'hiver passés. C'est grâce à ce dynamisme que l'UDI a un bel avenir et c'est par cette note positive que je termine ces propos et vous remercie de votre attention.

4. Comptes

4.1 Rapport du caissier

Mme Michèle Petetin nous lit son rapport qui démontre que la situation est saine.

Comme pour les exercices précédents, les liquidités sont traitées uniquement avec un compte Postfinance. Le bouclage annuel a été arrêté le 31 décembre 2015.

Pour cet exercice, les encaissements se sont élevés à FR. 4'570.65, somme due aux cotisations et aux dons. Nous remercions chaleureusement les cotisants et généreux donateurs. Le montant total des factures a été de Fr. 3'295.55 ce qui nous donne un résultat positif de Fr. 1275.10.

L'avoir au 31 décembre 2015 est de Fr. 7'804.60.

4.2 Rapport des vérificateurs des comptes (Léonardo Pescante et Corinne Andreutti)

En date du 20 mars 2016, Corinne Andreutti et Léonardo Pescante ont vérifié que toutes les écritures passées étaient exactes et que les pièces justificatives étaient produites. Les deux vérificateurs confirment la bonne tenue des comptes et nous invitent à donner décharge au trésorier, Madame Michèle Petetin, qu'elle remercie pour son travail.

4.3 Approbation des comptes et du comité pour sa gestion

Les comptes 2015 ainsi que la gestion du comité sont approuvés à l'unanimité.

4.4 Cotisations 2016

Le comité propose de maintenir le montant des cotisations annuelles à 50.- par année pour les membres et à 100.- pour les membres du CC au début de l'année (pour la compensation forfaitaire des jetons de présence).

Le montant des cotisations est maintenu à l'unanimité.

5. Renouvellement du comité et des vérificateurs des comptes

Je vous rappelle la composition du comité jusqu'à ce jour: Pascal Viénet, président, Anne Morier, vice-présidente, Monica Simonet, secrétaire, Michèle Petetin, caissière, Marie-Claude Liechti, membre, Pierre Zapf, membre. Les municipaux en activité sont membres de droit. Marie-Claude Liechti nous confirme sa volonté de démissionner et elle nous soumet sa lettre. Un grand merci à Marie-Claude pour son investissement durant de nombreuses années au Conseil et au Comité.

Statutairement, le comité actif est élu pour 3 ans. Anne Morier, Monica Simonet, Michèle Petetin qui ont été élus lors de l'assemblée de 2013, sont donc soumises à réélection. Pierre Zapf a été élu en 2014 et n'est pas soumis à réélection. Corinne Andreutti et Olivier Toletti se sont annoncés candidats pour remplacer Pascal Viénet et Marie-Claude Liechti. Il n'y a pas d'autres intéressés.

Les membres de ce futur comité sont élus par acclamation.

Pour ce qui est des vérificateurs des comptes, Monsieur Leonardo Pescante sera remplacé par Bernard Ramuz (actuellement vérificateur suppléant) en lieu et place de Corinne Andreutti qui entre au comité et qui ne peut donc plus occuper cette fonction. Nous cherchons un ou une 2^{ème} vérificateur/trice ainsi qu'un ou une suppléant/e vérificateur.

Marilène Brawand accepte le poste de vérificateur. Confirmation sera demandée à Bernard Ramuz (absent) s'il est toujours d'accord de remplir ce poste.

Mitchel Heynick accepte le poste de vérificateur suppléant.

6. Programme 2016

Pour cette année électorale, nous avons décidé de changer d'activité. La grillade est abandonnée. Il est prévu un **Repas à la buvette d'alpage des Mossettes le samedi 20 août 2016 à midi.**

7. Propositions individuelles et divers

7.1 Postes à repourvoir dans la nouvelle législature

Anne Morier nous informe des postes que l'UDI devra pourvoir pour la nouvelle législature.

- Selon le tournus, l'UDI doit présenter un ou une 2^{ème} vice-président(e) du Conseil.
- Un poste de scrutateur suppléant est aussi à repourvoir. Cette tâche peut être remplie par un Conseiller sans grande expérience. Jean-Luc Burgy pense qu'on peut y apprendre beaucoup sur le fonctionnement du bureau.
- Concernant le poste de secrétaire du conseil, étant donné que Tommasina ne se représente pas, Céline Morier, qui est actuellement secrétaire suppléante, sera proposée pour ce poste.

D'autre part, des postes seront à repourvoir dans les commissions permanentes suivantes.

- Commission de recours : Jean-Luc Burgy qui a siégé dans cette commission nous avertit qu'il est important de bien connaître la commune pour s'y lancer.
- Conseil intercommunal Association de communes 'Sécurité Riviera' : Jean-Luc Burgy qui a aussi siégé dans ce conseil là nous renseigne sur la bonne atmosphère entre les représentants des différentes communes. Le cas échéant il laisserait la place à un/une remplaçant(e)
- Commission de Finances : Un/une deuxième candidat(e) sera à nommer à côté de Pierre Zapf pour cette commission à voir entre Jean-Luc Burgy et Anne Morier
- Commission de Gestion : Un/une candidat(e) devra être trouvé(e) pour remplacer Pierre-Alain Poletti, Corinne Andreutti serait intéressée. Marylène Brawand, qui y siège aussi depuis longtemps, est d'accord d'assurer encore une partie de la future législature, afin de garantir une transition douce.
- Fondation intercommunale pour l'accueil des enfants : Michèle Petetin est intéressée de continuer son mandat. Dominique Epp nous informe qu'il est probable que le nombre de Conseillers y sera élargi.

Chacun est invité à réfléchir sur son possible engagement.

Dans le SIGE et la CIEHL, suivant comment le tournus se fait, nous n'aurions peut-être plus de membre ou alors des suppléants

Les rôles que les candidats des divers partis auront à jouer dans ces commissions seront définis ultérieurement par les présidents de partis. Jean-Luc Burgy nous rend attentif au fait que dans certaines commissions comme celle des « Recours », une présidence peut être une tâche assez lourde.

Une séance entre les présidents de partis aura lieu le 23 mai 2016 pour en discuter. Le dernier moment pour se décider est le 2 juin 2016, puisque le 3 juin aura lieu l'installation des autorités communales pour la législature 2016-2021.

Participation de membres de l'UDI dans les futures commissions ad hoc :

2 scénarios sont possibles :

- a) Au vu des nouvelles proportions des membres des divers partis au CC, L'UDI soutient la solution de réduire le nombre de commissaires à 5 pour arriver à la répartition suivante : 2 PLR, 1 VO, 1 PS, 1 UDI. Il faudra qu'Anne se concerta avec les présidents du PS (Alain Vionnet) et des VO (Marie-France Vouilloz-Burnier) puisque le PLR ne semble pas être favorable à cette solution. Les chefs de groupe et la future présidente du Conseil, Gabrièle Pasche, auront aussi leur mot à dire.
- b) Si le nombre de 7 commissaires devait être maintenu, ce que souhaite le PLR, la répartition serait la suivante : 3 PLR et 2 commissaires à tour de rôle entre les VO, le PS et l'UDI.

7.2 Remerciements

Anne Morier remercie Pascal Viénet pour ses 14 ans de loyaux services rendus au sein du comité. Elle lui transmet un bon à faire valoir à l'Hotel/Restaurant Modern Times.

7.3 Information sur « Le Peuple Lié »

Anne nous informe qu'elle a eu des contacts avec les Ecole du Haut Lac et Chantemerle. Les élèves du Haut Lac ont distribué des Flyers dans les ménages. L'expérience faite était positive. Les deux Ecoles sont prêtes à continuer de s'investir pour cet objectif.

D'autre part Anne a des contacts avec une diététicienne à Blonay qui compte aussi appuyer ce projet.

Vu qu'il n'y a plus de remarques ou questions, le président remercie tous les membres pour leur présence active à cette assemblée annuelle ordinaire et pour leur soutien en général. Il lève la dite séance à 21h.

Chacun est convié à un apéritif permettant de poursuivre les discussions.

St-Légier-La Chiésaz, le 1^{er} mai 2016

Pascal Viénet, président

Monica Simonet, secrétaire